



Michel Gay a été pilote de chasse dans l'armée de l'air pendant plus de 25 ans sur Mirage III, Mirage F1, Mirage 2000N et Jaguar.

Il a aussi travaillé sur le développement des grands drones en état-major pendant sept ans.

Marié, 2 enfants (30 et 26 ans), il est aujourd'hui lieutenant-colonel de réserve sur la base aérienne d'Ambérieu.

Il a choisi de vivre à Chambéry depuis juillet 2006.

Auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale depuis décembre 2013, il s'est investi depuis plusieurs années dans la problématique des productions d'énergies et ses applications sous toutes ses formes (renouvelables, nucléaires, gaz de schiste, hydrogène, véhicules électriques, etc...).

Son objectif est de participer à l'information la plus large possible des citoyens français dans le domaine des énergies, en réaction à la méconnaissance de la réalité du plus grand nombre, voire à l'obscurantisme ou la malhonnêteté intellectuelle de certains grands médias plus enclins à susciter l'émotion qu'à informer objectivement.

Il publie des articles centrés sur l'énergie sur des sites internet (notamment Contrepoints et Métamag) depuis plusieurs années.

Il a également publié trois livres :

- "**Vive le nucléaire heureux !**" en février 2016, récompensé par le prix Yves Chelet (ESE 1956[†]) décerné à Marseille en présence de Yves Bréchet, haut-commissaire à l'énergie atomique,
- "**Sous-exposé ! Et si les radiations étaient bonnes pour vous ?**" en octobre 2016,
- "**Au diable les énergies renouvelables !**" en mars 2017.

Il donne aussi des conférences dans des associations diverses (LH, ONM, palmes académiques, ingénieurs, anciens militaires, etc...), dont deux conférences à l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie à Chambéry.

Il est venu de Chambéry pour nous parler ce soir des énergies renouvelables, du nucléaire et de la transition énergétique avec un point de vue différent de celui des médias.

Distinctions :

Chevalier de la Légion d'honneur (trésorier de la LH en Savoie).

Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Titulaire de la Médaille de l'aéronautique,

Titulaire de la Croix de la valeur militaire.



Résumé de la présentation de Michel Gay du 22 juin 2017 groupe SUPELEC PROVENCE

Les objectifs officiels de la transition énergétique sur le site du Ministère de l'écologie sont :

- de diminuer les coûts de l'énergie,
- de s'orienter vers d'autres sources d'énergie que les énergies **fossiles** (carbonées),
- et de limiter les émissions de gaz à effet de serre en France.

Le gouvernement a donc fait voter une loi appelée « transition énergétique pour la croissance verte » (LTECV) en août 2015 afin de réorienter les modes de consommation et de production d'énergie de la société française.

Or, la LTECV prévoit notamment :

- De réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 (par rapport à la référence 2012),
- De réduire la consommation énergétique primaire des énergies fossiles de 30 % en 2030,
- De porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030 ;
- De réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025.

Est-ce bien raisonnable ?